



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 17 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le dix-sept décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VIALA D. - VERNHES - MMES BATUT - DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BONAFE (Suppléant) - BONNET - BRESSOLLES - CASTAGNE - DURAND (Suppléant) - GALZIN - LENCOU - MEYSSONNIER - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VIALA B. - VICENTE.

N° 2019/114

Objet : Economie : Attribution de la mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification et l'extension de la ZA Borio Novo Sud à Vielmur sur Agout

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil de Communauté que, suite à la Commission « Développement Economique » qui s'est déroulée le mardi 26 novembre 2019, il a été proposé de requalifier la partie existante de la ZA Borio Novo Sud et d'agrandir celle-ci dans le prolongement de la RD 112 suite à l'acquisition de la parcelle de Monsieur Jean-Louis TRESSENS.

Afin de mener à bien ces deux projets, une consultation pour l'attribution d'une mission de maîtrise d'œuvre a été lancée.

Après consultation, l'entreprise VALORIS, domiciliée 3 avenue des Frères Arnaud à Revel, a été retenue comme étant la mieux disante avec un montant de 8.000 € HT pour la requalification de la ZA Borio Novo Sud et un montant de 16.900 € HT pour l'extension de la ZA Borio Novo Sud.

Monsieur le Président propose donc aux membres du Conseil d'attribuer ces deux missions à l'entreprise VALORIS.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- décide de confier à l'entreprise VALORIS la mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification et l'extension de la ZA Borio Novo Sud pour les montants respectifs de 8.000 € HT et 16.900 € HT,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Annexe ZA Borio Novo 2019.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 19 décembre 2019

Le Président
Raymond GARDELLE